



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE MÉDECINE



**Département d'oncologie
Service d'oncologie**

Prof. Pierre-Yves Dietrich

Médecin chef de service

Médecin chef de département

Assistante

Mme Clémentine Debisschop

Tél. 0041 22 372 98 52

Fax 0041 22 372 98 86

e-mail : clementine.debisschop@hcuge.ch

Genève, mai 2018

FORMATION POST-GRADUÉE POUR L'OBTENTION DU TITRE DE

MÉDECIN SPÉCIALISTE EN ONCOLOGIE MÉDICALE

SERVICE D'ONCOLOGIE DES HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE GENÈVE

Chapitre I - Introduction

Le présent concept de formation post-graduée est basé sur la réglementation pour la formation post-graduée de la FMH (spécialiste en oncologie médicale) et le programme de formation post-graduée de la SSOM.

Buts de la formation

Offrir les moyens qui permettent l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires à la pratique de l'oncologie médicale, en intégrant les souhaits d'orientation future (pratique privée, hospitalière ou hospitalo-universitaire).

Cette formation doit permettre d'acquérir :

- La maîtrise des stratégies diagnostiques et thérapeutiques nécessaires à la prise en charge des maladies cancéreuses.
- La maîtrise des aptitudes à la communication auprès des patients, de leurs proches et des professionnels impliqués dans leur prise en charge.
- La maîtrise des actes techniques nécessaires à la prise en charge diagnostique et thérapeutique des maladies cancéreuses.

- La maîtrise des modalités de prescription, de préparation et d'administration des agents cytotoxiques en accord avec les recommandations de la CNA.
- La maîtrise de l'analyse critique de la littérature dans la spécialité (valeur des études expérimentales et cliniques).
- La maîtrise des notions de coûts/bénéfices et des problèmes économiques de la santé.

L'assimilation des connaissances se réalise grâce à l'apprentissage clinique et par la participation à des événements structurés (journal club, colloques, présentation structurée de cas, conférences, tumor boards, congrès nationaux et internationaux de spécialités ...), ainsi que par des travaux individuels (présentations aux colloques et aux congrès, lectures critiques d'articles, ...). Le processus d'apprentissage est supervisé par le chef de service, les médecins adjoints et les chefs de clinique (cf. ci-dessous), qui assurent le programme formalisé, en tenant compte des intérêts et des objectifs de chaque candidat, et en les préparant à l'évaluation finale sanctionnée par l'examen ESMO.

Chapitre II - Organisation structurelle du service d'oncologie et de la formation post-graduée

Au cours des dernières années, une profonde réorganisation de l'oncologie a eu lieu au sein des HUG, aboutissant à la réunification de l'ensemble des activités oncologiques au sein même du service d'oncologie. La structure actuelle est donc la suivante :

- Une unité de 16 lits où sont hospitalisés les patients en investigation, les patients recevant des chimiothérapies complexes ou les patients souffrant de complications.
- Un hôpital de jour et une polyclinique ambulatoire comprenant 19 lits ou fauteuils de traitement. Dans cette structure sont pris en charge l'ensemble des patients (sauf les patientes souffrant de cancer gynécologique).
- Une unité d'oncogynécologie ambulatoire abritant le nouveau centre du sein (accrédité depuis 2014 par la LSS et la SSS) pour la prise en charge des patientes souffrant de cancers du sein, de l'ovaire ou de l'utérus.
- Une unité de recherche clinique pour les nouveaux médicaments en phases I, II et III, avec un personnel dédié spécifiquement à cette mission (infirmières de recherche, assistants de recherche, secrétariat), dans lequel il y a un poste pour un médecin en formation.
- Une unité hospitalière de soins de support (12 lits) conjointement avec le département de médecine et gériatrie.
- Une unité d'oncogénétique et de prévention des cancers conjointement avec le département de génétique médicale.

De ce fait, les médecins en formation aux HUG ont la possibilité d'une immersion dans tous les domaines de l'oncologie médicale, tant sur le plan diagnostique que thérapeutique. Il faut souligner que l'ensemble des traitements systémiques (chimiothérapie, anticorps, inhibiteur de tyrosine kinase, hormonothérapie) pour tous les domaines sont pris en charge dans le service d'oncologie.

La formation post-graduée des médecins internes est assurée dans le service par :

- Le médecin-chef de service (Prof. Pierre-Yves Dietrich), responsable de l'organisation générale, de la réalisation de la formation post-graduée et des domaines des tumeurs hématopoïétiques, de la neuro-oncologie, du cancer du rein, du mélanome et des métastases osseuses.
- Six médecins adjoints :
 - o Prof. Arnaud Roth, responsable des tumeurs digestives
 - o Prof. Nicolas Mach, responsable de l'unité de recherche des phases I et II
 - o Prof. Pierre Chappuis, responsable de l'unité d'oncogénétique et de prévention des cancers, et du centre du sein
 - o Dr Alexandre Bodmer, responsable de l'unité d'onco-gynécologie
 - o Dr Alfredo Addeo, responsable des tumeurs pulmonaires
 - o Dr Eugenio Fernandez
- Huit chefs de clinique

Nous favorisons plutôt l'engagement préférentiel d'un nombre restreint de candidats à la formation en oncologie médicale, mais pour des périodes prolongées. Le médecin interne en formation passe d'un secteur à l'autre (cf. formation pratique), où il est supervisé conjointement par le chef de clinique, le médecin adjoint ou le médecin chef.

Chapitre III - Formation théorique

a) *Intra-institutionnelle*

Les médecins internes en formation sont astreints à participer aux cours de formation post-graduée continue organisés par le service. Les activités suivantes sont obligatoires :

1. *Journal club* : formation hebdomadaire durant laquelle, soit un médecin cadre, soit un médecin en formation présente et critique un article récent en oncologie clinique ou expérimentale, l'intégrant dans le contexte de la thématique, présentant et critiquant les données et ouvrant des perspectives.
2. *Présentation structurée de cas* : 2 heures par semaine, 1 heure dédiée aux tumeurs solides, 1 heure dédiée aux lymphomes, où les cas compliqués de la semaine sont présentés de manière structurée (cours commentaires avec revue de la littérature, présentés soit par le médecin cadre, soit par le médecin en formation). Ces 2 heures de colloque structuré reçoivent des crédits de la part de la SSOM.
3. *Tumor boards* : tous les tumor boards sont organisés avec la présence d'un pathologue, d'un radiologue, d'un nucléariste, d'un chirurgien dans la spécialité donnée, d'un radio-oncologue et d'un oncologue médical. Dans la grande majorité des tumor boards, les images de pathologie et de radiologie sont présentées en direct afin de favoriser l'évaluation du cas et la formation des internes qui y participent.

Liste des tumor boards :

- Cancers bronchiques et thoraciques
 - Cancers ORL
 - Cancers du tube digestif
 - Cancers hépato-biliaires
 - Métastases hépatiques
 - Neuro-oncologie
 - Métastases osseuses
 - Tumeurs urogénitales
 - Tumeurs de la thyroïde et tumeurs neuroendocrines
 - Cancers du sein (COSP pré-chirurgie, et onco-sénologie post-chirurgie)
 - Cancers gynécologiques
 - Sarcomes (toutes les 2 semaines)
 - Tumeurs cutanées
 - Lymphomes
 - Onco-génétique (1 fois par mois)
 - Tumor board moléculaire
4. *Formation post-graduée* : Séminaires mensuels de 2 heures, pour les médecins internes dont l'objectif est d'aborder différentes thématiques oncologiques. L'intérêt principal de cette formation est que les médecins internes préparent et présentent les sujets avec la supervision des chefs de cliniques et des médecins adjoints du service d'oncologie. Dans une période de trois années, toutes les thématiques prévues sont abordées. Depuis leur instauration en 2015, ces séances connaissent un grand succès au-delà de l'équipe d'oncologie.
5. *Formation continue dans le cadre de l'association FoROME* : depuis 2009, la formation continue est assurée au niveau de la Suisse romande par l'Association FoROME, qui organise 4 demi-journées par an dédiées à des thèmes précis. L'ensemble du service participe activement à cette formation continue supplémentaire.

b) Extra-institutionnelle

La participation active (présentation orale ou poster) à des congrès nationaux et internationaux est fortement recommandée. Le service assure la prise en charge d'au moins un congrès international par année pour tous les internes en formation. Le candidat à la formation dispose d'un minimum de 5 jours de formation par année hors de l'institution.

Chapitre IV - Formation pratique

Au cours de leur formation, les internes vont effectuer des rotations dans des différents secteurs, soit :

- 6 à 12 mois dans le secteur d'hospitalisation (unité 7-BL)
- 12 mois en oncogynécologie et dans le centre du sein
- 2 à 3 ans dans le secteur ambulatoire, avec là aussi une rotation leur permettant d'être confrontés successivement à l'ensemble des pathologies tumorales (tumeurs digestives, cancers pulmonaires, tumeurs hématopoïétiques, neuro-oncologie, cancers ORL, mélanomes, etc.).
- Un passage de 6 à 12 mois dans l'unité de recherche des phases I et II (en fonction de leur objectif à long terme).

Chapitre V - Formation de recherche

a) Recherche clinique

Chaque candidat en formation doit participer de manière active au développement et à la réalisation d'études cliniques locales nationales ou internationales. Il doit acquérir les connaissances nécessaires à l'élaboration des projets d'études cliniques, être en mesure de suivre les patients inclus dans les études, de documenter et évaluer les données et avoir une part active dans la publication.

L'unité de recherche dédiée aux phases I et II est une opportunité supplémentaire pour la formation des candidats. Elle permet en effet de dédier un temps spécifiquement à ce domaine, dans un environnement professionnalisé. Il faut d'autre part souligner que cette unité de recherche pour phases I et II collabore avec le Centre de Recherche Clinique (CRC) des Hôpitaux Universitaires de Genève. Soutenu par le Fonds National Suisse, ce CRC offre non seulement un soutien logistique et méthodologique, mais également une formation structurée sous forme de certificats en recherche clinique orientée patients ou certificats de management des études cliniques. Nos médecins en formation sont fortement encouragés à participer à ces formations.

Les candidats ont également l'opportunité de s'ouvrir à une recherche plus épidémiologique grâce à l'excellente collaboration avec le Registre genevois des tumeurs.

b) Recherche fondamentale ou translationnelle

En fonction de leurs objectifs à long terme, les candidats sont fortement encouragés à consacrer une période de leur formation à une activité de recherche fondamentale ou translationnelle, si possible dans un domaine proche de leur intérêt préférentiel clinique. Cette activité peut se réaliser dans un des laboratoires du service, dans un des très nombreux groupes de recherche de la Faculté de Médecine de Genève ou dans un autre site de recherche national ou international. La durée de cette formation scientifique et son lieu sont discutés au cas par cas en fonction des objectifs individuels. Au sein du service, deux axes de recherche prioritaires ont été développés, l'immunologie des tumeurs et les prédispositions génétiques au cancer.

Chapitre VI - Documentation et évaluation

a) Documentation

- Contrat de formation post-graduée
- Logbook
- Contenu de la formation post-graduée selon le logbook
- Processus d'apprentissage (apprentissage par problème, travail scientifique, études cliniques)

b) Evaluation

Le premier entretien d'évaluation est effectué dans le premier trimestre qui suit l'engagement. Il permet de préciser l'intérêt du candidat et son intégration dans l'équipe. Cet entretien est déterminant pour la poursuite de la formation.

Par la suite, un entretien d'évaluation est effectué tous les 6 mois avec le médecin chef, la plupart du temps accompagné d'un médecin adjoint. C'est dans le cadre de ces entretiens structurés que le médecin chef remplit avec le candidat les formulaires FMH qui déterminent la reconnaissance de l'année de formation. Par ailleurs, chaque médecin en formation sera encadré par un mentor (médecin-adjoint ou chef de clinique), qui le conseillera durant toute la période de formation avec des entretiens tous les 2 mois.

c) Examen

La fin de la formation est sanctionnée par l'examen théorique et pratique de la SSOM. L'examen théorique correspond à l'examen ESMO reconnu par la FMH. L'examen pratique consiste en une interrogation orale portant sur des cas cliniques et dure 45 minutes.

Chapitre VII - Perspectives

A plus long terme, l'oncologie médicale, tout en restant unifiée, va probablement se sectoriser et développer des domaines de compétences avec des organisations de type « centres multidisciplinaires ». Le premier exemple est le centre du sein et le centre du cancer de la prostate, qui sont tous deux accrédités par différents organismes. Les centres à venir seront les tumeurs pulmonaires et la neuro-oncologie.